



Règlement concours de photos amateur « **L'eau dans la nature** »

Organisé par la Médiathèque François Deveaud
3 rue René-Coty
76330 Notre-Dame-de-Gravenchon

Du 16 janvier au 26 mars 2012

Conditions de participation

- 1- La médiathèque François Deveaud de Notre-Dame-de-Gravenchon propose un concours de photos. L'accès à ce concours est gratuit et ouvert à tous les amateurs à partir de 14 ans (pour les adolescents une autorisation des parents sera demandée).
- 2- Les photos doivent répondre au thème suivant : « **L'eau dans la nature** ». Le thème est vaste et peut-être décliné sous plein de facettes différentes : mer, rivière, pluie etc...
- 3- Les photos seront l'entière réalisation du photographe qui devra s'assurer d'avoir satisfait aux lois et règlements en vigueur concernant les biens et les personnes photographiés.
- 4- Chaque participant donne l'autorisation à la médiathèque de Notre-Dame-de-Gravenchon :
 - d'exposer dans ses locaux les photos en utilisant les noms des participants
 - de diffuser les photos sur le site internet de la Ville

Le tout sans aucune forme de rémunération, avis ou permission de la part de l'auteur des photos.

- 5- Les membres du personnel de la médiathèque et leur famille vivant sous leur toit ne peuvent participer à ce concours.

Description du concours

- 6- Chaque participant présentera une seule photographie couleur ou noir et blanc, de format 15x20 à 24x30 cm, qui ne devra comporter aucune annotation, ni signature dans une enveloppe avec le bulletin (en fin de règlement) qui devra être joint.
- 7- Les photographies seront déposées ou adressées à la médiathèque de Notre-Dame-de-Gravenchon au plus tard le lundi 26 mars 2012, dans une enveloppe avec le bulletin de participation. Toute photographie arrivée après cette date sera hors-concours.
- 8- La période de participation au concours s'étale du 16 janvier au 26 mars 2012.

9- Les trois vainqueurs du concours seront élus par un jury composé des membres de la médiathèque, de l'adjointe à la culture et d'un membre de l'activité photos de l'Arcade.

10- Les photographies seront jugées sur plusieurs critères (respect du thème, qualité, technique photo, originalité, coup de cœur...)

11- Trois prix seront décernés. Les gagnants seront récompensés par des livres de photographie ou de voyage.

Le résultat sera annoncé le **mardi 3 avril 2012 à 18 heures**.

12 -Les photos seront exposées dans les locaux de la médiathèque François -Deveaud durant le mois d'avril 2012.

La médiathèque se réserve le droit de conserver les photographies avec accord de leurs auteurs. Elles seront restituées à partir du mois de mai 2012 sur simple demande.

13- Tout participant par le fait de son inscription au concours, s'engage à se conformer au présent règlement et à accepter sans réserve les décisions du jury.

Adressez votre photographie accompagnée de cette fiche

Au plus tard le 26 mars 2012 à

Médiathèque François-Deveaud
Concours « L'eau dans la nature »
3 rue René Coty
76330 Notre-Dame-de-Gravenchon

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :..... **Commune :**

Tél : **Mail :**